

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

56600 Lanester

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 7 Risques naturels identifiés :

	<b>INONDATION</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>REMONTÉE DE NAPPE</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION MARINE, TSUNAMI)</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>SÉISME</b>	 sur ma commune : <b>FAIBLE</b>
	<b>MOUVEMENTS DE TERRAIN</b>	 sur ma commune : <b>EXISTANT</b>
	<b>RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES</b>	 sur ma commune : <b>MODÉRÉ</b>
	<b>RADON</b>	 sur ma commune : <b>IMPORTANT</b>

## 4 Risques technologiques identifiés :

	<b>INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>
	<b>CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES</b>	 sur ma commune : <b>CONCERNÉ</b>



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

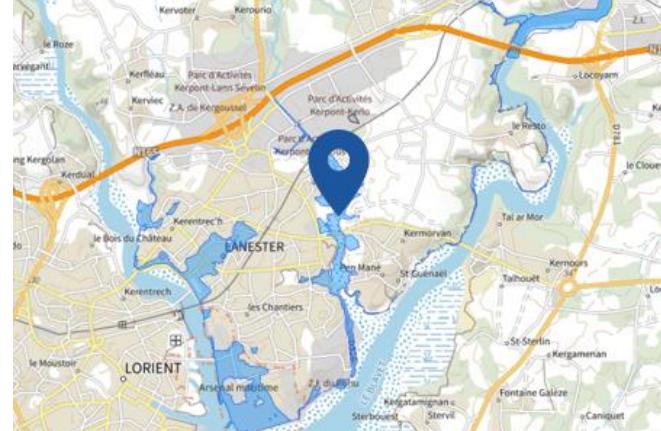
 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Lanester

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPR littoraux de Lanester

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPR littoraux de Lanester a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 24/04/2019

Date d'approbation : 14/02/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### **Inondation**

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2022\_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### **Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par submersion marine

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risque d'inondation sur Lanester



## DDRM : DDRM56

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

### 4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2430293A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/08/2024	02/12/2024
INTE2016904A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/2020	29/07/2020
INTE1935602A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/11/2019	19/12/2019
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

# Risque de remontées de nappe sur Lanester

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



### PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2022\_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par submersion marine

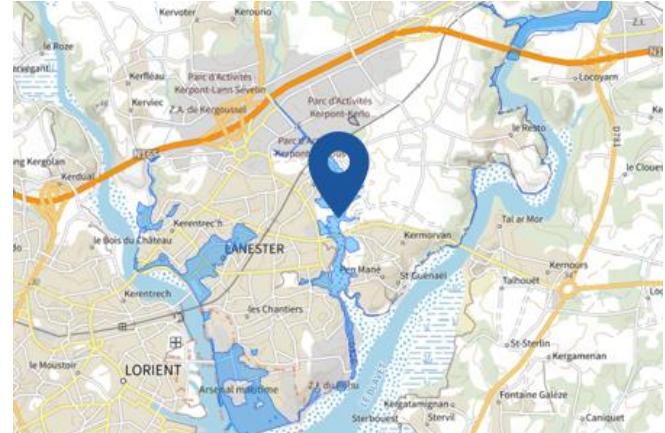
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Lanester

## Risque sur la commune EXISTANT

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :

### PPRN : PPR littoraux de Lanester

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPR littoraux de Lanester a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 24/04/2019

Date d'approbation : 14/02/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

### PAPI : PAPI Lorient agglomération II

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2022\_0026.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par submersion marine](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Lanester



## DDRM : DDRM56

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**  
Par submersion marine

### 1 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

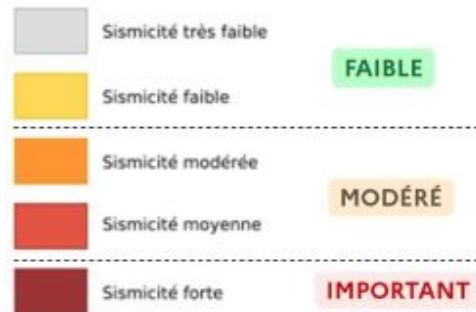
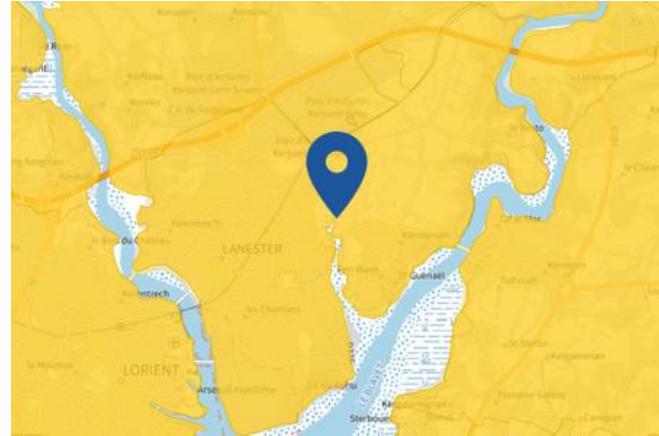
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0814198A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	10/03/2008	14/06/2008

# Risque de séisme sur Lanester

## Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM56

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 2/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Lanester

## Risque sur la commune EXISTANT

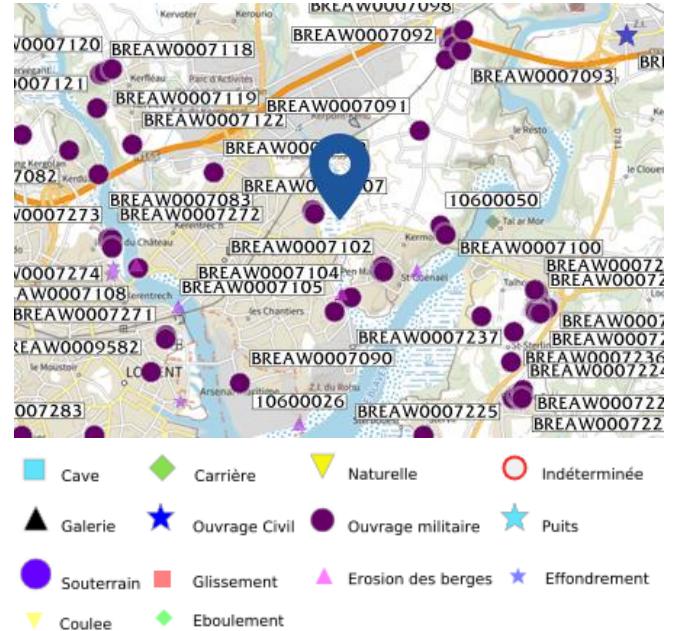
Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu

En outre, les mouvements de terrain résultant en volume important sont plus rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

**DDRM : DDRM56**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

## Mouvement de terrain

## Tassements différentiels

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

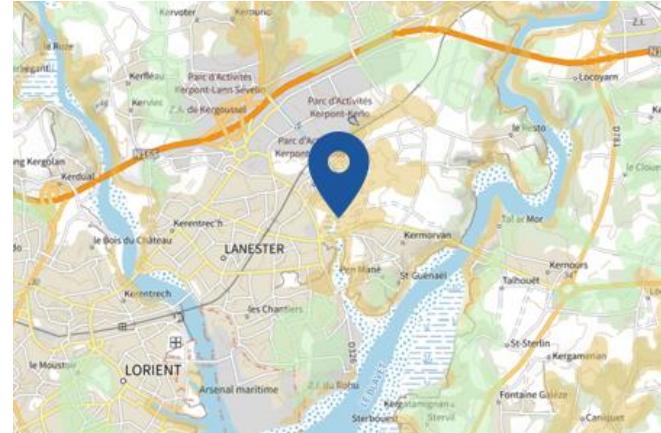
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Lanester

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible

Modéré

Important

## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

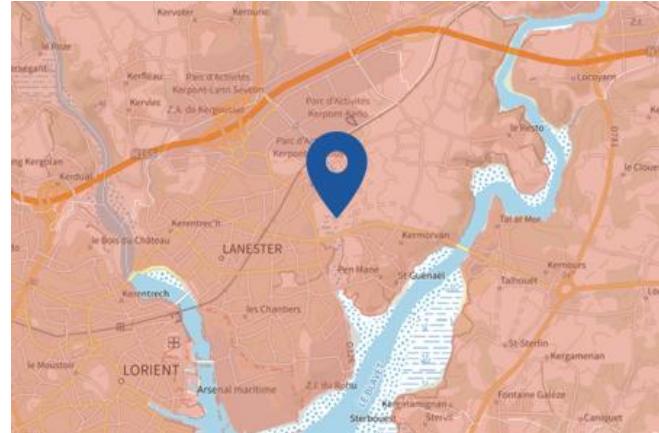
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Lanester

## Risque sur la commune IMPORTANT

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible    Modéré    Important

## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Lanester

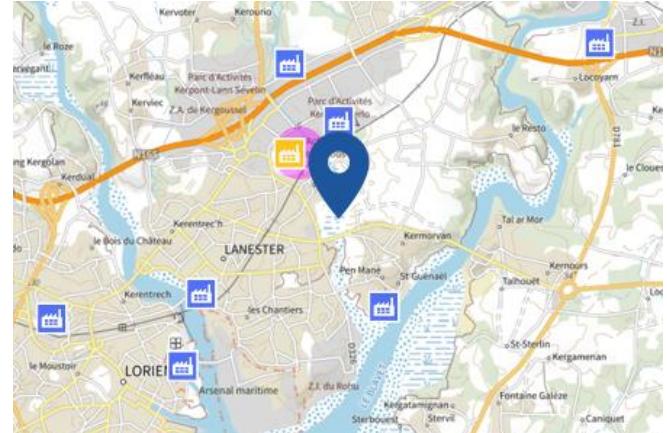
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :



### PPRT : PPRT GUERBET

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé PPRT GUERBET a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 04/03/2009

Date d'approbation : 21/12/2012

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### DDRM : DDRM56

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet toxique

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Lanester

## 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
DÉPÔT PÉTROLIER DE LORIENT KERGROISE	Seveso seuil haut

## 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
GUERBET	Seveso seuil bas

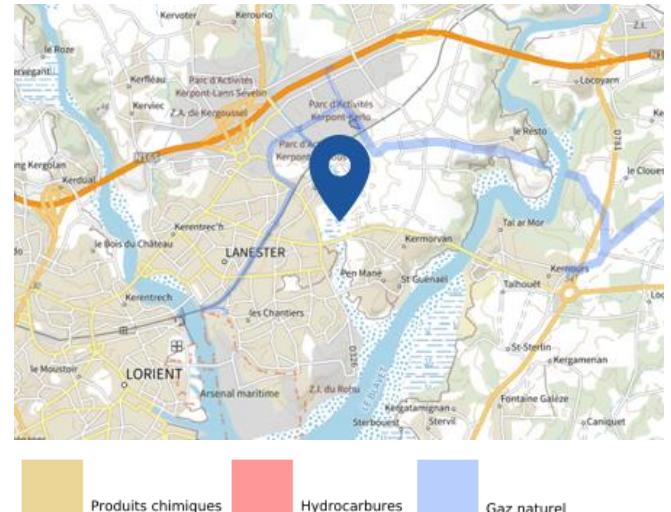
## 2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
L'AIR LIQUIDE SOCIETE ANONYME POUR L'ETUDE ET	Non Seveso
CAPITAINE HOUAT	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Lanester

 Risque sur la commune CONCERNÉ

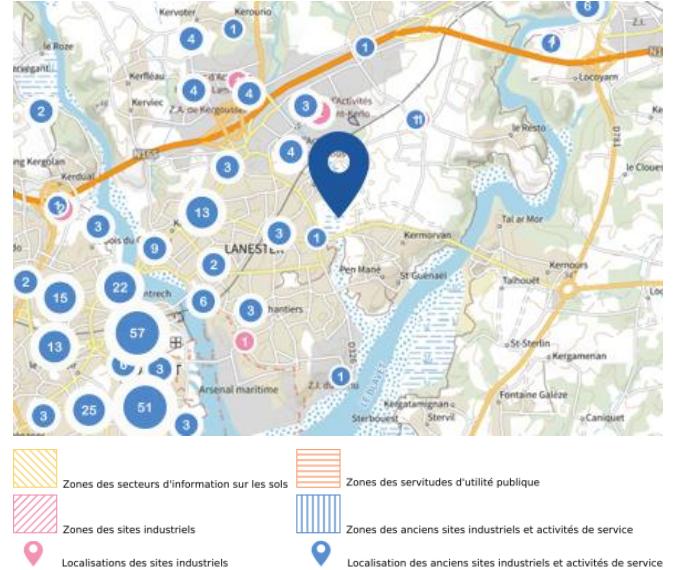
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Lanester

## Risque sur la commune

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



### Informations détaillées :

i

**SIS :**

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.

Renseignez vous auprès de votre mairie.

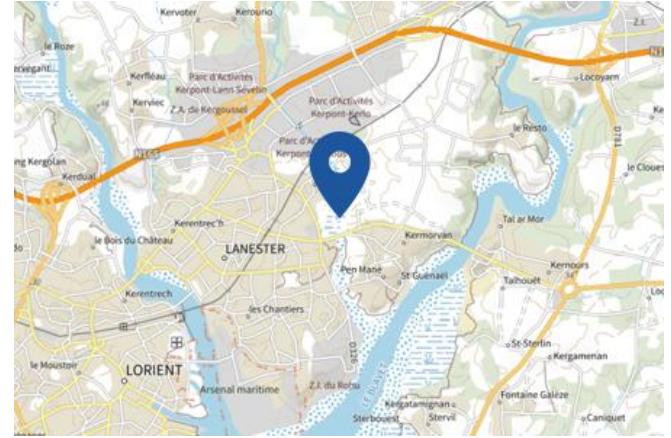
Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Risque rupture de barrage sur Lanester

## Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

## Informations détaillées :



### **DDRM : DDRM56**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10600026	Erosion de berges	Beg er Men
10600027	Erosion de berges	Beg er Men
10602165	Erosion de berges	SAINT GUENAELE fiche ptolémée n°318
10602166	Erosion de berges	TOUL BAHADO fiche ptolémée n°319

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

20 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
BREAW0007090	ouvrage militaire	Cité du Priatec
BREAW0007091	ouvrage militaire	Malachappe
BREAW0007092	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007093	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007094	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007095	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007096	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007097	ouvrage militaire	Ty Neüé
BREAW0007098	ouvrage militaire	Saint-Nudec
BREAW0007099	ouvrage militaire	le Mané
BREAW0007100	ouvrage militaire	le Mané
BREAW0007101	ouvrage militaire	Perros
BREAW0007102	ouvrage militaire	Perros
BREAW0007103	ouvrage militaire	Perros
BREAW0007104	ouvrage militaire	Toul Bahado
BREAW0007105	ouvrage militaire	Toul Bahado
BREAW0007106	ouvrage militaire	Kervido
BREAW0007107	ouvrage militaire	Kervido
BREAW0007108	ouvrage militaire	Kerentrec'h
BREAW0007109	ouvrage militaire	la Maison des Choux

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000218401	Ancienne décharge de Malachappe	Clôturée
SSP000378101	Zone du Parc à huiles du Penher	Clôturée

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

82 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP475293	PERIGAULT SARL	En arrêt	
SSP3818091		En arrêt	
SSP3818090		En arrêt	
SSP3818088		En arrêt	
SSP3818087		Indéterminé	
SSP3818086		Indéterminé	
SSP3818085		Indéterminé	
SSP3817698		En arrêt	
SSP3817593		En arrêt	
SSP3815933		Indéterminé	
SSP3815905		Indéterminé	
SSP3815903		Indéterminé	
SSP3815902		Indéterminé	
SSP3815901		En arrêt	
SSP3815900		Indéterminé	
SSP3815899		En arrêt	
SSP3815898		En arrêt	
SSP3815895		En arrêt	
SSP3815894		En arrêt	
SSP3815893		Indéterminé	
SSP3815892		En arrêt	
SSP3815891		Indéterminé	
SSP3815890		Indéterminé	
SSP3815889		Indéterminé	
SSP3815888		Indéterminé	
SSP3815887		Indéterminé	
SSP3815886		En arrêt	
SSP3815885		En arrêt	
SSP3815884		Indéterminé	
SSP3815883		En arrêt	
SSP3815882		En arrêt	
SSP3815881		Indéterminé	
SSP3815880		Indéterminé	
SSP3815879		En arrêt	
SSP3815878		En arrêt	
SSP3815877		En arrêt	
SSP3815876		Indéterminé	
SSP3815875		Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3815874		Indéterminé	
SSP3815873		Indéterminé	
SSP3815872		En arrêt	
SSP3815871		Indéterminé	
SSP3815870		En arrêt	
SSP3815869		En arrêt	
SSP3815868		Indéterminé	
SSP3815867		Indéterminé	
SSP3815866		En arrêt	
SSP3815865		En arrêt	
SSP3815864		En arrêt	
SSP3815863		En arrêt	
SSP3815862		En arrêt	
SSP3815861		En arrêt	
SSP3815860		Indéterminé	
SSP3815859		En arrêt	
SSP3815858		Indéterminé	
SSP3815857		En arrêt	
SSP3815856		En arrêt	
SSP3815855		Indéterminé	
SSP3815854		Indéterminé	
SSP3815852		En arrêt	
SSP3815851		En arrêt	
SSP3815850		En arrêt	
SSP3815849		En arrêt	
SSP3815848		En arrêt	
SSP3815847		En arrêt	
SSP3815846		Indéterminé	
SSP3815845		En arrêt	
SSP3815844		En arrêt	
SSP3815843		En arrêt	
SSP3815842		Indéterminé	
SSP3815841		En arrêt	
SSP3815840		En arrêt	
SSP3815838		En arrêt	
SSP3815837		Indéterminé	
SSP3815836		En arrêt	
SSP3815835		En arrêt	
SSP3815834		En arrêt	
SSP3815248		Indéterminé	
SSP473927	Fonderie HELLIN à LANESTER	En arrêt	
SSP470788	TY KAOL STATION TOTAL	En arrêt	
SSP470778	Groupe MEAC SAS (Ex : CMF	En arrêt	
SSP464685	ORANGE (ex France Telecom) - Lanester	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

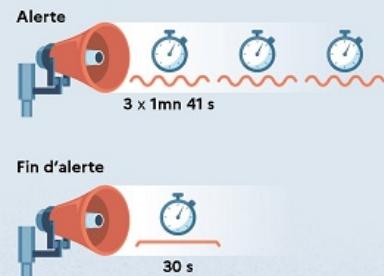
## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



### Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE  
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,  
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)